

De l'art d'enterrer un parking

Les luttes urbaines sont riches d'enseignements. Retour sur celle qui a mobilisé le quartier des Marolles, à Bruxelles, et sa victoire contre la construction d'un parking sous la place du Jeu de Balle. Avec en toile de fond, le très paradoxal « *plus grand piétonnier d'Europe* » flanqué de sa « *route des parkings* »...

Censé permettre « *aux citoyens de se réappropriier l'espace public* »¹, le piétonnier du centre de Bruxelles que des mouvements comme Pic Nic the Streets avaient revendiqué, est devenu, par le miracle de l'inconséquence politique et des accords participatifs² (la Ville de Bruxelles est gérée par une coalition socialiste-libérale), un objet paradoxal qui a progressivement transformé ses premiers supporters en ses plus farouches opposants. Car la nouvelle « *zone confort* » mise en œuvre sur les boulevards haussmanniens du centre-ville depuis le 28 juin 2015 crée à ses abords une vaste zone d'inconfort : plutôt qu'instaurer comme annoncé un « *véritable maillage de mobilité multimodal* » basé sur un « *système de boucles* » ayant pour objectif « *de décourager la circulation de transit* »³, le nouveau plan de mobilité du Pentagone (le centre historique de Bruxelles) renvoie le trafic automobile dans des voiries étroites tracées au Moyen-Âge : ce que les habitants, qui subissaient déjà la saturation et la pollution de ces artères aux heures de pointe, appellent le « *mini-ring* » ou « *ring Mayeur* » (du nom du bourgmestre socialiste de Bruxelles). Quant à Els Ampe, l'échevine libérale de la Mobilité, elle n'hésite plus à parler de « *route des parkings* »⁴ car ce « *ring* » est censé relier quatre nouveaux parkings à construire sous des places historiques du Pentagone (1600 places au total) et un parking existant dont la capacité serait doublée (de 500 à 1000 places).

Dès l'annonce du projet, fin 2014, des associations urbaines et des comités d'habitants ont dénoncé cette contradiction consistant à augmenter l'offre de parkings dans le Pentagone (déjà parmi les plus hauts ratios d'Europe) pour piétonniser les boulevards centraux. De la part du bourgmestre, il s'agissait d'une manière toute personnelle d'envisager la lutte contre « *la bronchiolite, première maladie infantile de notre Ville, dûe au taux de pollution extrêmement élevé dans notre Ville* »⁵, tant le lien entre la possibilité de se garer et le choix de la voiture comme mode de déplacement est devenu évident de nos jours. Ce que n'ont pas manqué de clamer les défenseurs d'une mobilité douce, soulignant que ces 2100 emplacements supplémentaires allaient s'ajouter aux 19.000 déjà existants dans les 34 parkings « *publics* » du centre-ville dont le taux d'occupation est d'à peine 60%. Une meilleure utilisation de ceux-ci serait plus judicieuse, d'autant qu'il existe également des dizaines de milliers de places de parking réservées à des sociétés privées et qui pourraient être rendues accessibles lorsqu'elles sont inoccupées en dehors des heures de travail.

D'un point de vue symbolique, les critiques soulignent depuis un an les réminiscences de cette politique avec la « *bruxellisation* » et le tout-à-l'automobile qui ont défiguré la ville et fait fuir ses habitants entre la moitié des années 1950 et les années 1970. D'un point de vue réglementaire, la contestation porte sur l'impossibilité de contribuer de la sorte à l'objectif du Plan régional de Mobilité de réduire l'utilisation de la voiture individuelle de 20% à l'horizon 2018, ainsi que sur l'absence d'études préalables, de concertation publique et de transparence sur le nouveau plan de mobilité (un point de vue repris par la très officielle Commission régionale de Mobilité⁶). Mais ce message s'avère difficile à faire passer, le projet de piétonnier étant auréolé d'une sympathique image écologique, et la majorité politique de Bruxelles bien décidée à

l'imposer au pas de charge. C'est localement que la fronde a commencé à prendre, autour des places concernées par les projets de nouveaux parkings : Yser, Nouveau Marché aux Grains, Rouppe et Jeu de Balle... Et plus particulièrement autour de cette dernière.

Parking = lifting

La place du Jeu de Balle est un lieu symboliquement chargé. Depuis 1873, elle accueille quotidiennement le Vieux Marché, véritable institution de la vie bruxelloise qui n'est pas seulement un marché d'antiquités et de brocante mais un véritable écosystème basé sur le recyclage, où se pratiquent encore la débrouille et l'économie parallèle. C'est le cœur économique et social du quartier populaire des Marolles (qui compte 40% de logements sociaux). En novembre 2014, la nouvelle d'un projet de parking souterrain s'y est répandue comme de la poudre et a immédiatement été très mal perçue par la plupart des habitants (contrairement aux dires du bourgmestre, assurant qu'ils étaient « *demandeurs* »), amoureux du quartier et clients de son marché venus de tout Bruxelles et bien au-delà pour défendre « leur place ». Pour les marchands et commerçants, la préoccupation première était la problématique du chantier, qui devait durer au bas mot entre 24 et 30 mois, sans qu'on sache ce qu'il allait advenir du marché pendant ce temps. L'échevine des Affaires économiques Marion Lemesre évoquait une délocalisation temporaire sur un espace qui cumulait les inconvénients d'être situé à 500 mètres de là, près du quartier huppé du Sablon et d'avoir une superficie bien moindre (nécessitant donc d'opérer une sélection entre les marchands pendant la durée du chantier). Sa collègue de la Mobilité assurait au contraire que le marché pourrait continuer pendant les travaux grâce à la technique de construction par « *petits trous* »⁷, qui en laissa plus d'un sceptique – notamment les commerçants voyant la faillite arriver.

Certains tenaient avant tout aux pavés de la place, que de précédentes batailles avaient permis de conserver. D'autres s'offusquaient de pareille confiscation de l'espace public, s'agissant en l'espèce de le concéder à des investisseurs privés (pour une durée de 35 ans) à qui il incomberait en outre d'élaborer et réaliser son réaménagement. Et tous comprenaient immédiatement à quel type de projet urbain cela correspondait, s'alarmant du risque de basculement d'un des rares espaces centraux encore relativement préservé de la gentrification. Ils se montraient attachés à cette place telle qu'elle est, craignant de la voir dénaturée et défigurée. « *Cette place est en mauvais état. Ce sera aussi l'occasion de la restaurer* »⁸, disait l'échevine de la Mobilité, annonçant un « *lifting* » qui permettrait d'en supprimer les bosses. Et comme du lifting physique au lifting social il n'y a qu'un pas, l'opération « *permettra aussi d'attirer des riverains avec une meilleure capacité contributive* »⁹, avait renchérit sa collègue des Affaires économiques, confirmant les inquiétudes.

Une mobilisation spontanée

Contrastant avec cet émoi populaire, l'inertie des nombreuses associations locales fut remarquable : aucune d'entre elles ne prit l'initiative d'organiser une quelconque action ou réunion. Quant à la Platform Pentagone, constituée quelques semaines plus tôt à l'initiative d'associations de défense de l'environnement urbain¹⁰, sa charte était trop portée sur la mobilité douce pour qu'elle puisse fédérer des gens issus d'horizons aussi différents.

Quelques jours après l'annonce officielle de la Ville, de premières affichettes anti-parking avaient fait leur apparition. Plusieurs projets de pétitions circulaient. Deux groupes de discussion avaient vu le jour sur les réseaux sociaux et c'est par leur biais qu'une réunion s'organisa d'urgence : le 25 novembre, 150 personnes d'horizons très

différents avaient répondu à l'appel. Comprenant l'intérêt de s'unir au-delà de leurs différences, elles réussirent à se trouver un dénominateur commun : « *la défense du caractère populaire et de la diversité sociale du quartier, de son marché aux puces et de l'économie qui y est liée, contre tout projet qui leur porterait atteinte* »¹¹. Une pétition fut écrite le soir-même, imprimée et mise en ligne le lendemain. Son succès fut instantané : en cinq jours, elle avait recueilli 13.000 signatures. La médiatisation était grande et des milliers de personnes manifestaient leur indignation via les réseaux sociaux.

La Plateforme Marolles était née. Bien qu'assumant ne pas avoir le monopole de cette bataille, elle allait y jouer un rôle de locomotive. Le 30 novembre, elle organisa une première action en forme de clin d'œil à la Bataille des Marolles où, le en 1969, les habitants enterraient symboliquement le Promoteur Immobilier et sa fidèle épouse la Bureaucratie face à la menace d'expropriations massives prévues pour agrandir le Palais de Justice : « *Aujourd'hui encore, les Marolliens se mobilisent et sont bien décidés à faire reculer cette nouvelle attaque contre leur quartier.* »¹² En parallèle, le festival « Touche pas à mon Jeu de Balle ! » anima la place pendant 24 heures, jusqu'à l'heure de la réunion du Conseil communal censée entériner le plan de mobilité et le cahier des charges des nouveaux parkings. En dépit de cette mobilisation rapide, forte et déterminée, les élus adoptèrent l'ensemble du plan le 1^{er} décembre, majorité contre opposition. Mais la séance fut interrompue dans un chahut total, le bourgmestre et ses échevins devant fuir la salle sous les quolibets de 300 personnes hostiles (scène très inhabituelle en ces lieux).

S'organiser pour durer

Malgré la crainte d'une partie des habitants que cette décision soit immuable, la mobilisation s'intensifia dès le lendemain. Site web, campagne d'affichage, banderoles, communiqués de presse, présence quotidienne avec la pétition sur le Vieux Marché, soupes populaires, cagnottes de soutien... Dans un premier temps, politiques et journalistes suspectaient ce mouvement largement spontané d'être tour à tour manipulé par le Parti du Travail de Belgique ou par Ecolo, constitué uniquement de bobos français, etc. Il fallu attendre le 8 décembre pour que ce genre de propos cesse : ce soir-là, sous l'œil des journalistes, l'échevine de la Mobilité était venue expliquer les bienfaits de son parking dans un bar des Marolles où elle se trouva confrontée à 300 habitants extrêmement remontés contre son projet.

La Plateforme Marolles se focalisa sur l'abandon du parking Jeu de Balle, ce qui lui permit de fédérer largement dans le quartier, sans que cela ne l'empêche de critiquer le plan de mobilité dans son ensemble, ni de marquer sa solidarité envers les trois autres quartiers menacés par des parkings, avec qui des liens furent créés. Un travail juridique fut ainsi mené avec d'autres associations et comités, il déboucha sur l'introduction d'un recours en annulation au Conseil d'État contre l'ensemble du plan de mobilité (toujours en cours à l'heure d'écrire ces lignes). Le noyau dur de la mobilisation était constitué d'une cinquantaine de personnes, qui ne se seraient probablement pas rencontrées sans ce projet de parking et ont pourtant réussi à s'unir joyeusement autour d'un slogan : « *No parking, no lifting, no bling bling* ». La Plateforme s'organisa autour des réunions hebdomadaires de son groupe de coordination (constitué d'individus ayant une relation d'appartenance au quartier, ainsi que de trois associations : un groupement de commerçants, une union de locataires et une organisation d'amis du Vieux Marché) ; d'assemblées ouvertes organisées dans différents cafés autour de la place ; de réunions uniquement avec des échoppiers (pour répondre à leurs horaires de travail spécifiques et à l'absence d'organisation les représentant) ; de groupes de travail autour de thèmes précis (ouverts à toute personne le souhaitant)...

Ainsi, le groupe diffusion s'occupa de faire circuler la pétition dans tout le quartier, mais aussi de concevoir, imprimer et diffuser les affiches qui fleurirent dans les vitrines des commerces et aux fenêtres des habitants malgré les menaces d'amendes proférées par la Ville. Le Comité des fêtes s'occupa, pour sa part, des activités et actions, dont le « Cortège pacifique et triomphal du Roi des brots, délégué des Marolles », qui alla remettre en fanfare la pétition à l'Hôtel de Ville le 18 décembre – en 22 jours, elle avait recueilli 23.336 signatures.

De son côté, le groupe patrimoine de la plateforme élaborera avec l'association Pétitions-Patrimoine une seconde pétition, légale cette fois, qui fut remise le 20 janvier 2015, activant un droit démocratique permettant de demander au Gouvernement régional l'ouverture d'une procédure de classement. En l'occurrence, le classement comme site de l'ensemble de l'espace public de la place du Jeu de Balle, ainsi que de plusieurs bâtiments qui s'y trouvent et de l'ancien abri anti-aérien situé dans son sous-sol. Au Ministre-Président de la Région, leur reprochant par voie de presse de procéder à une « *instrumentalisation du patrimoine pour contrer un projet* »¹³, la Plateforme Marolles et Pétitions-Patrimoine répondirent dans une carte blanche¹⁴ que « *l'une de leurs principales motivations est justement la préservation de cette place historique et [qu'ils] ne voient aucune raison de ne pas poser le débat sur ce terrain. [...] Ni cette place ni son marché quotidien ne sortiront indemnes d'un long chantier de bétonisation du sous-sol et d'un réaménagement de la surface (la Ville de Bruxelles veut d'ailleurs confier la conception de l'espace public à une société de parking !). Un parking souterrain nécessiterait la création de diverses trémies, ascenseurs et cheminées d'aération qui défigureaient l'attrait historique et esthétique de la place.* »

Entre soulagement et amertume, une victoire à célébrer

Cette procédure de classement, après avoir été bloquée une première fois pour « raisons administratives », est toujours en cours à l'heure actuelle. Le 2 février, quinze jours après son déclenchement, elle fait dire à l'échevine de la Mobilité qu'elle a compris la critique et qu'elle ne touchera pas au « caractère » de cette place légendaire¹⁵... tout en maintenant sa volonté d'y construire un parking. Trois semaines plus tard, le 26 février, la Ville annonce l'abandon total du projet de parking ! Dans le quartier, l'heure est bien entendu au soulagement. Mais au-delà de la victoire, apparaissent très vite les effets pervers des « solutions alternatives » de la Ville¹⁶, impliquant d'une part le déplacement du site de stationnement des échoppiers du Vieux Marché, et de l'autre, le déplacement du projet de parking à 500 mètres de là... Pour les habitants des 151 appartements de l'immeuble de logement social des Brigittines, déjà en bien mauvais état, cela suppose le creusement d'un parking d'environ 400 places sous leurs pieds, les privant au passage du seul espace de jeu pour leurs enfants. Aux yeux de la Plateforme Marolles, cette « solution » improvisée en deux jours, sans aucune étude, témoigne de l'incroyable capacité des autorités à prendre des décisions à la hussarde (malgré l'impact très concret qu'elles impliquent pour la vie des habitants, lesquels apprennent la nouvelle par la presse), mais aussi leur entêtement à encourager l'usage de la voiture – d'autant plus incompréhensible que ce nouveau parking serait localisé à 300 mètres à peine de la place Rouppe où la Ville projette aussi de creuser un parking de 400 places, et à 600 mètres du parking Sablon-Poelaert dont elle a décidé de doubler la capacité (1000 places)¹⁷.

La manière dont le parking Jeu de Balle a été abandonné est symptomatique du traitement que la Ville de Bruxelles a réservé à la Plateforme Marolles pendant ces quatre mois de bataille. Quand la Ville prétend que le parking Brigittines ne fait pas partie de son

plan de mobilité mais vise à résoudre des problèmes spécifiques aux Marolles, la Plateforme lui rappelle les décisions officielles qui contredisent cette assertion (en ce compris le cahier des charges du parking expliquant qu'il s'adressera à la clientèle des automobilistes empruntant le « mini-ring ») servant à protéger le piétonnier et le plan de mobilité de la levée de boucliers provoquée par le projet de parking au Jeu de Balle. Quand la Ville présente le stationnement des camions des échoppiers comme l'un des problèmes majeurs de mobilité à résoudre, la Plateforme rappelle qu'aucun de ses parkings n'est conçu pour le régler : le coût de l'emplacement est trop cher et la hauteur des trémies d'accès (2 mètres) ne permet pas à ces véhicules (3 mètres) d'y pénétrer. Quand la Ville parle de « *solutions alternatives* », la Plateforme répète sa demande d'objectiver les « *problèmes* » et sa proposition de lancer « *une véritable concertation avec tous les acteurs du quartier, afin de se mettre d'accord sur la nature de ces problèmes et d'explorer les différentes possibilités de les résoudre.* »¹⁸ Enfin, quand le bourgmestre présente sa décision comme « *une solution entre Marolliens* »¹⁹ étant le fruit d'une « *concertation* »²⁰, les membres de la Plateforme s'étranglent. Bien sûr, le bourgmestre n'a pas organisé la vaste concertation que souhaitait la Plateforme, mais il s'est contenté de se « *concerter* » avec la présidente d'une association des Marolles, proche de son parti, avec qui il entretient par ailleurs des liens de camaraderie syndicale et à qui il a fourni, lorsqu'il était président du CPAS, un appartement public et un rez-de-chaussée commercial en dehors des règles d'attribution²¹. En somme, tout sauf une opposante. Le concours apporté par cette association, dont l'objet social est de « *développer la participation des habitants aux décisions relatives au développement urbain* »²², permet au bourgmestre de parler de « *concertation* » et, par son truchement, de dénier toute légitimité à la Plateforme Marolles, qui se voit reprocher dans un communiqué de presse ses « *slogans simplificateurs* » et ses « *messages musclés* »²³ opposant un « non » catégorique au parking – une critique surprenante, émanant d'une association née suite à la Bataille des Marolles de 1969... qui avait emporté la victoire autour d'un mot d'ordre simple : « non » !

Face à ces manœuvres, la Plateforme Marolles se contenta de rendre hommage à la mobilisation exemplaire qui a permis d'obtenir l'abandon du parking Jeu de Balle. Même si, en réalité, des doutes existaient dès le départ sur les intentions de la Ville dans ce dossier. Il n'avait pas échappé aux observateurs que la majorité bruxelloise laissa apparaître des contradictions et qu'il existait des nuances entre l'approche de l'échevine libérale de la Mobilité et celle du bourgmestre socialiste, qui risquait gros électoralement parlant en s'attaquant à ce quartier. Le parking Jeu de Balle était-il voulu par les libéraux et non par les socialistes ? Était-il pensé comme un épouvantail permettant de faire diversion pour mieux protéger le projet de piétonnier cher au bourgmestre ? On ne connaîtra probablement jamais le fin mot de l'histoire, mais les opposants eurent parfois l'impression de jouer dans une pièce dont ils ne maîtrisaient pas tous les tenants et aboutissants. Qu'à cela ne tienne, sans résistance le projet se serait peut-être concrétisé. Pour la Plateforme, il était donc important de saluer ce succès qui dément la croyance trop répandue selon laquelle on ne change pas une décision politique. Les mobilisations populaires débouchant sur une victoire dans des questions d'urbanisme sont trop rares pour ne pas s'en réjouir. La Plateforme célébra donc l'enterrement du projet de parking par une semaine de festivités, en fait prévue et préparée depuis plusieurs semaines par le Comité des fêtes, initialement dans l'idée de soutenir la demande de classement de la place et de continuer la mobilisation. L'occasion en était l'anniversaire des 142 ans de présence du Vieux Marché sur la place du Jeu de Balle : du 15 au 21 mars, bal, concerts, cinéma, lectures, débats, ateliers, stands, écoutes sonores, balades et expositions se succédèrent dans tout le quartier, pour se clôturer avec un Carnaval sauvage.

Rebondir

Un mois après la fête, la Plateforme Marolles se posa la question de poursuivre ou non son existence. Elle décida de ne pas se constituer en personne morale ni de s'occuper de toutes les affaires du quartier, mais bien de rester active pour soutenir les procédures entamées, assurer le suivi sur les questions de mobilité et maintenir la vigilance contre les velléités de transformation du quartier. Les représailles subies par un habitant du quartier, menacé de devoir quitter son logement communal suite à son

implication dans la Plateforme²⁴, contribuèrent à rendre ses membres conscients de l'importance de garder des liens de solidarité. Bien sûr, une partie des habitants considérèrent que le danger s'était écarté de leur quartier, mais d'autres estimèrent que c'était l'occasion d'amorcer un déplacement de la mobilisation vers les enjeux plus larges de la piétonnisation des boulevards centraux, du plan de mobilité et des autres lieux menacés par des projets de parkings souterrains. Certains allèrent donc prêter main forte aux habitants des Brigittines (qui avaient commencé à s'organiser contre le parking projeté sous leur immeuble), ou s'investir dans la Platform Pentagone en contribuant à organiser celle-ci de manière plus fédératrice et davantage ancrée sur le terrain. Un partage d'expériences qui ne pouvait être qu'intéressant, la Platform Pentagone ayant été initiée par des structures professionnalisées tandis que la Plateforme Marolles ne repose que sur des bénévoles.

La Platform Pentagone s'est ainsi ouverte à de nouveaux membres (habitants, comités de quartiers, associations, commerçants), autour d'une nouvelle charte plus inclusive et pointant cette fois le paradoxe de ce piétonnier à l'origine d'un plan de mobilité

fondamentalement pro-voiture²⁵. Pour une partie des membres de la Platform Pentagone, favorables au principe de piétonnisation du centre-ville – qu'ils avaient d'ailleurs revendiqué bien avant que les autorités ne s'en emparent à des fins de *city marketing* –, la critique du piétonnier était jusqu'alors difficile à exprimer. Mais il a fallu se rendre à l'évidence : les desseins politiques de ce projet sont à présent davantage tournés vers le tourisme que la qualité de vie des habitants, plus néolibéraux

qu'écologiques, commerciaux que conviviaux, événementiels que culturels²⁶. Certains n'hésitent plus à dénoncer une « disneylandification » visant ouvertement à transformer

la place De Brouckère en « *Times Square* »²⁷ et la Bourse en « *New Beer Temple* » ; à attirer de nouveaux habitants issus de la « *classe créative* » ; à « *upgrader l'offre commerciale* » en remplaçant « *le bas de gamme* » par une « *offre haut de gamme en lien avec la clientèle des touristes/congressistes* » et par « *des commerces d'achats*

d'impulsions » ; à augmenter « *l'attractivité* » du « *nouveau cœur de ville* »²⁸ en incitant à l'ouverture des commerces le dimanche ou en mettant sur pieds un programme d'accueil des touristes chinois ; à dégrader la desserte de bus tout en laissant passer les taxis ; etc. Pour s'y opposer, la Platform Pentagone a fait le pari d'une critique « positive » : « oui » à un espace public partagé, à une offre commerciale variée, à l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des habitants, à une mobilité renforçant les transports en commun et les modes actifs de déplacement, à des logements accessibles dans tout le périmètre du projet, à une véritable concertation...

De la complexité de critiquer un piétonnier

Mais la tâche de créer un rapport de force permettant de changer le cours des choses est bien plus ardue pour la Platform Pentagone que pour la Plateforme Marolles. Question d'échelles et de spécificités territoriales : les liens de proximité et de solidarité existant dans les Marolles sont incomparables à ceux d'autres quartiers et non reproductibles à une zone aussi large que le Pentagone. Question de complexité des enjeux : les effets d'un parking souterrain sont plus facilement perceptibles que ceux

d'un plan de mobilité articulé autour d'un piétonnier. Question de posture idéologique, aussi : si la critique d'un parking semble directement « progressiste », l'opposition à un piétonnier paraît « réactionnaire » au premier abord. Le projet d'un piétonnier couplé à un « mini-ring » et à des parkings est en ce sens d'une perversité redoutable. La confusion ainsi créée est d'autant plus forte que le projet a été mis en pratique pour une période test de huit mois, laissant penser que la Ville pourrait revenir sur certains principes fondateurs au terme de cette phase, alors que son intention est de procéder tout au plus à des aménagements mineurs. De plus, cette période test a été entamée à la veille des grandes vacances. Les premières impressions des Bruxellois, positives comme négatives, se basent donc sur une vision tronquée du projet : le « ring Mayeur » est forcément moins embouteillé pendant les congés d'été, la simplicité actuelle de l'aménagement du piétonnier ne préfigure en rien ce à quoi il ressemblera

lorsque les pouvoirs publics y auront injecté 20 millions d'euros²⁹, etc. Depuis le début de la période test, la contestation s'est certes élargie mais autour d'un spectre si large qu'elle peut ressembler à une alliance contre-nature de mécontents disant tout et son contraire. Dans le débat public, les voix critiques qui se sont ajoutées à celle de la Platform Pentagone sont par exemple celles de personnes opposées au principe même d'un piétonnier, ou qui réproouvent la population bigarrée le fréquentant et revendiquent avant tout plus de contrôle social. Les médias et les réseaux sociaux contribuent hélas à amplifier ce brouillard, lequel résulte notamment de la précipitation de la Ville (dictée par l'agenda électoral) et de sa volonté d'éviter un véritable processus de concertation et de participation³⁰.

Mais tout n'est pas encore joué. Après le retour des vacances, le « mini-ring » va être réellement éprouvé. Les concessions des parkings doivent encore être attribuées. Et les travaux d'aménagement définitifs du piétonnier n'ont pas démarré. Dans l'immédiat, pour parvenir à modifier les projets de la Ville, le principal défi de la Platform Pentagone est de créer davantage d'alliances tout rendant audibles ses revendications dans le brouhaha de mécontentements et de louanges qui pleut sur le piétonnier. Pour la Plateforme Marolles, initialement constituée pour obtenir l'abandon d'un projet désormais caduc, l'enjeu à long terme est plutôt de préserver et d'entretenir l'important réseau de solidarité local qui s'est constitué pendant ces quatre mois de bataille... tout en évitant, soit la disparition pure et simple, soit une institutionnalisation qui risquerait de l'amener – comme d'autres avant elle – à ne pas se réveiller lorsqu'un prochain danger viendrait menacer le quartier.

- Gwenaël Breës

Article paru dans le n°1 de la revue bisannuelle « [Dérivations](#) ».

Notes

1 « Un nouveau cœur pour Bruxelles », Ville de Bruxelles, dossier de presse du 31/01/2014.

2 « Le 'nouveau cœur' de Bruxelles va-t-il lui faire perdre son âme ? », Gwenaël Breës, 24/11/2015, www.bruxelles-capitale.org.

3 « Un nouveau cœur pour Bruxelles », Ville de Bruxelles, dossier de presse du 31/01/2014.

4 Expression provenant du cahier des charges du parking Brigittines.

5 Yvan Mayeur au Conseil communal de Bruxelles, 09/03/2015.

6 « Avis sur le plan de mobilité du Pentagone », 23/02/2015.

7 Selon les propos d'Els Ampe faisant référence à la « Méthode Stross », répétés dans différentes interventions, notamment à Télé Bruxelles le 21/11/2014 ou lors du Conseil

communal du 09/02/2015.

8 « Le centre en chantier jusqu'en 2018 », Le Soir, 08/11/2014.

9 Marion Lemesre au Conseil communal, 17/11/2014.

10 Atelier de Recherche et d'action Urbaines, Brusselse Raad voor het Leefmilieu et Inter-Environnement Bruxelles.

11 Présentation de la Plateforme Marolles, www.plateforme-marolles.be.

12 Communiqué de presse de la Plateforme Marolles, 30/11/2014.

13 Rudi Vervoort dans « Le parking Jeu de Balle a du plomb dans l'aile », « La Dernière Heure », 22/01/2015.

14 « Personne ne penserait un jour à démonter l'Atomium, vraiment ? », carte blanche parue le 04/02/2015 sur le site du « Soir ».

15 « Ampe: 'Niet raken aan Vossenplein' », BrusselNieuws, 02/02/2015.

16 Communiqué de presse d'Yvan Mayeur, 26/02/2015.

17 « Abandon du parking sous la place du Jeu de Balle : une bonne décision, mais de mauvaises *solutions alternatives* », communiqué de presse de la Plateforme Marolles, 09/03/2015.

18 Lettre de la Plateforme Marolles remise à la Ville de Bruxelles, le 18/12/2014, en même temps que la pétition.

19 Yvan Mayeur sur Twitter le 27/02/2015 et sur Télé Bruxelles le 15/03/2015.

20 Yvan Mayeur sur Twitter, 26/02 et 15/03/2015.

21 « Quand la Ville dort (ou l'attribution des logements communaux expliquée aux Marolliens) », Gwenaël Breës, 17/05/2015, www.bruxelles-capitale.org.

22 Extrait de l'objet social de l'ASBL Comité général d'action des Marolles (CGAM).

23 Communiqué de presse du Comité général d'action des Marolles (CGAM), lors de la conférence de presse conjointe avec Yvan Mayeur, 26/2/2015.

24 « Comptes et règlements de comptes 'à la marollienne' ? », Gwenaël Breës, 27/04/2015, www.bruxelles-capitale.org.

25 Charte de la Platform Pentagone, www.platformpentagone.be.

26 « Petit bréviaire de novlangue piétonnisante », Gwenaël Breës dans le n°19 de « Kairos », avril-mai 2015, article consultable sur www.bruxelles-capitale.org.

27 « Yvan Mayeur: 'Un Times Square au centre de Bruxelles' », La Libre Belgique, 13/12/2013.

28 Citations extraites du dossier de presse de « Présentation des résultats du Schéma de développement commercial et du web observatoire du commerce », 27/03/2015, sur le site de l'échevine des Affaires économiques, www.marionlemesre.be.

29 Via une aide de Beliris (État fédéral).

30 « On ne vous répondra pas, ce n'est pas le sujet de la soirée », Gwenaël Breës dans le n°17 de « Kairos », janvier-février 2015, article consultable sur www.bruxelles-capitale.org.